Impôt sur le revenu

bien voir paraître. Mais taxer certaines gens pour en donner aux autres, quand il y a des montagnes de surproduction, et taxer les citoyens qui n'en ont déjà pas assez pour en donner à d'autres, cela ne règle pas le problème. Au fait, cela ne fait qu'augmenter le coût de la vie et le coût des produits.

• (1650)

Pour régler le problème, il faut vraiment aller au fond des choses, c'est-à-dire abaisser le coût de la vie, et ce, par tous les moyens possibles.

Or, notre gouvernement est bien représentatif de l'image du peuple. Il y a 30 ministres sur 264 députés élus, qui passent la plus grande partie de leur temps à discuter et à se chamailler sur des problèmes de second ordre, oubliant et négligeant les seuls vrais problèmes, dont le premier et le plus important est celui du revenu personnel garanti pour chaque citoyen du Canada, et ce, à même la production nationale des biens et des services de l'année courante. On compte tout près de 23 millions de citoyens canadiens, et il a assez de production pour les satisfaire tous. Il y en a même assez pour l'exportation et, malgré tout cela, il y aura encore des excédents. C'est là qu'il faudrait intervenir et, par différents moyens, régler ce problème.

Au lieu de régler les problèmes, on les multiplie, on les oublie; on fait semblant d'en régler quelques-uns parmi les moins urgents, pour laisser croire qu'on fait quelque chose, mais en réalité, on voit surtout à ne rien changer dans la direction générale de l'économie nationale, qui gonfle les revenus des riches et de leurs sociétés, et purge de plus en plus ceux des pauvres et de leurs familles.

Personnes, familles et compagnies, voilà tout ce qui s'administre dans tout le Canada, mais seules les personnes ont la vie. Les familles et les compagnies n'ont pas la vie, ce ne sont que des groupes de personnes. Les familles sont des groupes naturels de personnes vivantes, tandis que les compagnies sont des groupes artificiels de citoyens adultes associés juridiquement, selon des règlements dictés par l'autorité suprême du gouvernement du Canada.

Monsieur le président, on respecte l'organisation des sociétés. On respecte la société comme corps, et l'on prend cette société comme un corps direct, alors que c'est un corps sans âme, un corps indirect. Le corps direct, c'est la personne humaine, et c'est à chaque personne humaine et pour chaque personne humaine que nous devons administrer, et ce, non pas pour des corps publics sans âme, ni des corps publics sans responsabilité. La personne humaine seule a des responsabilités.

Tous savent qu'il n'y a qu'une seule formule d'administration, et voilà plusieurs fois que j'en parle. On sait fort bien que les sociétés commerciales font des profits et des réserves, à même leur administration de l'année courante, pour garantir le progrès et la sécurité des années à venir, et l'on réussit ce que l'on entreprend.

Alors, pourquoi ne pas planifier avec le même souci l'administration de la famille qui a aussi besoin de profits et de réserves pour les années futures, en plus d'avoir à supporter les dépenses de l'année courante? Pourquoi obliger tous les chefs de famille à administrer toutes leurs dépenses familiales avec les revenus d'une seule personne ou d'un célibataire?

Voilà le ridicule, voilà l'absurde de toute l'économie nationale au Canada. Voilà la cause de l'inflation, du chômage et de la pauvreté. La hausse du coût de la vie est cachée subtilement dans les immenses réserves cachées, concrètes, discrètes ou secrètes des compagnies et corporations privées ou publiques, camouflées dans les rapports annuels par les comptables et exemptées d'impôt par le gouvernement, au bénéfice des actionnaires et des administrateurs, avec la connivence des économistes qui font semblant de ne rien savoir, ni connaître de ces pratiques courantes, qui servent à subtiliser la plus grande partie de la richesse nationale au détriment du peuple, et même des gouvernements et familles du Canada.

On donne tout aux sociétés privées et publiques, et rien aux familles; on ne donne pas suffisamment aux adultes qui participent à la production par leur travail et leur capital, pour lesquels ils reçoivent des salaires et des intérêts planifiés et proportionnés à leurs degrés d'instruction et d'expérience. La cause sournoise étant ainsi détectée, le mal devient très facile à guérir.

Nous savons, monsieur le président, qu'il existe de grandes sociétés et que celles-ci accumulent de grandes réserves. Il existe dans les réserves des milliards de dollars sur lesquels on ne paie pas d'impôt. Il faudrait mettre un peu d'ordre dans ces réserves sans tout confisquer. Il faudrait en prendre une petite partie pour verser un revenu garanti à tous les citoyens et, en plus, monnayer une partie des surplus de production pour les distribuer aux Canadiens qui n'ont pas l'avantage de toucher des salaires parce qu'ils ne peuvent pas travailler, parce qu'ils sont trop vieux, malades, bref, incapables de gagner ce dont ils ont besoin. Il faut leur venir en aide par d'autres moyens techniques, parce que le monde dans lequel nous vivons est un monde moderne, où l'on a mis la technologie de l'avant, et où celle-ci remplace la main-d'œuvre. Il faut que les citoyens qui ne travaillent pas vivent. C'est une des raisons pour laquelle nous serons obligés, avant longtemps, de verser un revenu garanti à chaque citoyen, mais sans voler ceux qui n'ont pas déjà assez d'argent. Il faut prendre celui-ci dans les surplus d'argent et monnayer les surplus de production pour en faire la distribution.

Voilà, monsieur le président, le moyen que nous préconisons pour faire disparaître la situation économique troublante que nous connaissons.

La confusion générale règne et elle est encore très grande dans le régime de sécurité du revenu des citoyens, en 1973. On veut mettre de l'ordre dans tout cela.

Monsieur le président, ces sujets sont à l'étude et l'on expérimente de diverses façons depuis déjà 50 ans, comme le ministre lui-même l'a exposé avec détails à la Chambre, le 11 janvier dernier, et comme l'atteste la page 197 du compte rendu officiel des Débats de la Chambre.

Monsieur le président, les grandes enquêtes royales du gouvernement fédéral, depuis 1960, sur la révision des systèmes bancaire et fiscal, sur la situation de la femme et sur la pauvreté au Canada, ont déjà tout expliqué ce qu'il faut savoir pour enrayer l'inflation, le chômage et la pauvreté, pour rétablir l'équilibre économique national entre les personnes, les familles, les sociétés, les revenus, les dépenses, les profits, les impôts, les taxes, les réserves, les besoins, les coûts, les prix, le capital, le travail, le droit vital, les patrons, les employés et les dépendants.

Monsieur le président, tout a été dit dans ces grandes enquêtes royales, qui ont nécessité temps, énergie et argent. Depuis plus de 10 ans, leurs rapports restent imprimés, à la disposition de tous les citoyens en cause, des gouvernements et des gouvernés. Les fameux rapports officiels de ces enquêtes royales . . .